

MAIRIE DE SAINT-LARY-SOULAN

PLACE DE LA MAIRIE - B.P. 40

65171 - SAINT-LARY-SOULAN CEDEX**RELEVÉ DE DÉCISION****RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 15 JUIN 2022**

Questions	Décisions
Approbation du Procès-Verbal du 11 mai 2022.	Approuvé
DSP Thermes : compte-rendu annuel 2021	Adoptée
Tarifs été 2022 - Sensoria Rio	Adoptée
Solidarité avec la population ukrainienne prise en charge des frais liés à l'accueil des réfugiés	Adoptée
Décision Modificative n° 2	Adoptée
Divers tarifs communaux	Adoptée
Tarifs d'occupation du domaine public	Adoptée 2 votes contre 1 abstention
Les 3 Guides : construction d'une terrasse - avenant au bail emphytéotique	Adoptée
Cabane de Peyramède : bail emphytéotique	Adoptée
Modification de la délibération n° 2021/140 du 21/10/2021	
Les Terrasses Fleuries : convention avec la Société SAS INVEST	Adoptée
Modalité de publicité des actes pris par les communes de - 3500 habitants	Adoptée
Cabinet médical du Pla d'Adet : acquisition d'un local et d'un appartement	Adoptée
Résidence ARMAZAN	
Sinistre candrélabre accidenté A42-019 devant l'Eglise	Adoptée
financement SDE / COMMUNE	
Mise à disposition d'un agent de la Mairie auprès de l'Office de Tourisme	Adoptée

SAINT-LARY-SOULAN, le 17 juin 2022



Le Maire,

André MIR